

TOULAUD *Infos*

Bulletin d'informations municipales n°32 (Juin 2014)

L'Edito

Par Christophe Chantre, maire

**Toulaudaines,
Toulaudains,**



Dimanche 23 mars, vous avez choisi une équipe qui vous conduira jusqu'en 2020. Nous vous remercions de votre confiance. Ce qui fut un projet de campagne est désormais la feuille de route de la nouvelle municipalité composée de 9 femmes et 10 hommes qui, ensemble, souhaitent œuvrer dans l'intérêt des Toulaudains.

Depuis cette élection, nous sommes au travail, veillant à passer des paroles aux actes. C'est notre devoir. Nous avons mis en place un conseil municipal avec des délégations mieux réparties entre plus d'élus que vous découvrirez dans ce bulletin d'informations municipales.

Pour mener à bien cette mission, certains adjoints - ainsi que moi-même - ont réduit leurs activités professionnelles pour se consacrer davantage à la gestion de la commune. C'était un engagement que nous avons promis et que nous avons appliqué dès notre installation.

Cette nouvelle mandature, nous la voulons efficace et dévouée. C'est pourquoi toutes les commissions se sont réunies au moins une fois afin d'aborder les actions à mener rapidement. Nous avons à cœur de travailler ensemble, au-delà des différences d'approche et de sensibilité et, qui plus est, dans un esprit constructif.

Nombreux sont les challenges à relever. Il faudra les inscrire dans la durée, les financer dans un contexte économique tendu avec des dotations toujours en baisse. Dans la riche complexité de la gestion d'une commune, nous n'échapperons pas à ces arbitrages là et nous aurons à choisir les meilleures options dans l'intérêt général.

La rénovation de notre école élémentaire devrait reprendre dès cet été. L'appel d'offres a été lancé. Les élèves et les enseignants en seront les grands bénéficiaires. Je les remercie par avance, pour leur patience et leur compréhension pendant les travaux qui devraient débuter dès la fin juin.

Nous serons aussi prêts pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, issue de la concertation avec les parents d'élèves et les enseignants.

Comme promis, nous allons tout mettre en œuvre pour accueillir les enfants dès 3 ans, en garderie périscolaire à la rentrée.

Afin de favoriser le lien entre la population et les producteurs locaux, nous organisons une rencontre qui permettra un échange et un commerce convivial avant le début de l'été. Elle se déroulera le 22 juin prochain de 9h à 13h, place des Mûriers. Nous comptons sur votre nombreuse présence.

Notre souhait est d'être à l'écoute des habitants de la commune. C'est le devoir de tous les élus qui souhaitent bâtir ensemble le meilleur avenir pour Toulaud, qui se prépare dès aujourd'hui.



1^{ère} rencontre "Producteurs/Toulaudains"

(Vente de produits locaux)

Dimanche 22 Juin 2014

9h/13h, place des Mûriers 07130 TOULAUD

Votre Conseil Municipal



Christophe CHANTRE
Maire

Président du CCAS*
Délégué VRD*
Réfèrent Culture



Patrice POMMARET
1er Adjoint

En charge de :

- Information et communication
- Vie associative et sport

Membre :

- CAO*

Délégué :

- SIVM*
- Office du tourisme

Vice-président de la CCRC*



Marcelle DEYRES
2ème Adjointe

En charge de/du :

- CCAS*
- Personnel
- Solidarité, affaires sociales et petite enfance

Déleguée :

- CNAS*
- CCRC*
- ACForêt*
- Ecoparc Rovaltain



Christian AUDEMARD
3ème Adjoint

En charge de :

- Urbanisme, travaux et développement durable

Membre :

- CAO*

Délégué :

- SIVM*
- SDE*
- CDDRA*



Geneviève SEVENIER
4ème Adjointe

En charge de :

- Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires

Membre :

- CCAS*



Stéphane CHANTEPY
5ème Adjoint

En charge de :

- Economie, finances et agriculture

Membre :

- CAO*

Délégué :

- SCOT Rovaltain*



Nathalie VIOSSAT

Membre :

- Information et communication
- Urbanisme, travaux et développement durable



Jean-Noël CHANTRE

Membre :

- Information et communication
- Urbanisme, travaux et développement durable

Réfèrent :

- Bibliothèque
- Ambroisie

Vice-président du SITVOM*
Correspondant "Défense"



Bérénice DEGIORGI

Membre :

- Information et communication
- Urbanisme, travaux et développement durable

Déleguée :

- SM* Inforoutes de l'Ardèche

* CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - VRD : Valence Romans Déplacements

* CCRC : Communauté de Communes Rhône Crussol - CAO : Commission d'Appels d'Offres

* SIVM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (gestion de l'eau) - CNAS : Centre National d'Action Sociale



Michel SANCHEZ

Membre :

- Vie associative et sport
- Urbanisme, travaux et développement durable
- CCAS*
- Comité de jumelage

Délégué :

- ACForêt*
- SITVOM*



Audrey MONTAGNE

Membre :

- Information et communication
- Urbanisme, travaux et développement durable
- Economie, finances et agriculture
- CAO*
- Comité de jumelage



Vincent BRUNIERE

Membre :

- Urbanisme, travaux et développement durable
- Economie, finances et agriculture

Délégué :

- SIVM*



Chantal LEGRAND

Membre :

- Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires
- CCAS*



Christophe DELAY

Membre :

- Information et communication
- Vie associative et sport

Membre :

- CAO*

Référent :

- Sport



Nathalie AUBERT

Membre :

- Urbanisme, travaux et développement durable
- Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires
- CAO*
- CCAS*



Olivier SATET

Membre :

- Urbanisme, travaux et développement durable
- Vie associative et sport



Françoise MONTAT

Membre :

- Economie, finances et agriculture
- Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires



Alain NIETO

Membre :

- Urbanisme, travaux et développement durable



Sophie CHASTELIERE

Membre :

- Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires

* AC Forêt : Association des Communes Forestières de l'Ardèche - SDE : Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche

* CDDRA : Contrat de Développement Durable Rhône Alpes - SCOT Rovaltain : Schéma de Cohérence Territoriale

* SITVOM : Syndicat Intercommunal de Traitement et de Valorisation des Ordures Ménagères - SM : Syndicat Mixte

► ADRESSAGE POSTAL

Toutes les nouvelles plaques indiquant le nom des rues, allées, impasses de la commune ont été mises en place.

Les personnes concernées par ce changement d'adresse ont reçu récemment un certificat, que vous devrez utiliser pour vos courriers, factures (eau, électricité, téléphone...) ainsi que pour vos documents officiels.

Contrairement à ce qui est indiqué dans ce pli, les plaques numérotées ne seront pas distribuées dans vos boîtes à lettres, mais devront être retirées en mairie.

Elles vous seront délivrées, contre signature, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du **lundi au vendredi de 13h à 16h30**.

Des permanences supplémentaires seront assurées en mairie le **vendredi 13 Juin de 8h à 12h et le samedi 14 juin de 8h00 à 10h30 puis de 14h à 16h**.

► LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE : UNE PRATIQUE POLLUANTE

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage, des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants (*particules, dioxines, benzènes...*)

Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouse, les tailles d'arbustes et de haies, les feuilles mortes et les déchets floraux.

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toutes les personnes (*particuliers, entreprises, collectivités territoriales*) produisant des déchets verts sont concernées. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (*art. 131-13 du code pénal*).

La pratique de l'écobuage peut être exceptionnellement autorisée par arrêté préfectoral pour les communes éloignées d'une déchetterie ainsi que pour les agriculteurs et éleveurs.

On ne brûle plus dans son jardin.

Brûler 50 kilos de végétaux émet autant de poussières que 5900 Km parcourus par une voiture diesel récente ou 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul.

Contrairement aux idées reçues, l'apport en déchetterie est préférable à une combustion à l'air libre. Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie de Toulaud ou Charmes-sur-Rhône. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Pour 2013, Toulaud a collecté 2.059 tonnes de déchets verts.

► TRANSPORTS SCOLAIRES : CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ

Si vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés au collège ou au lycée, vous avez reçu récemment 2 courriers : l'un émanant du Conseil général de l'Ardèche, l'autre de Valence Romans Déplacements, le Syndicat en charge notamment du réseau de bus urbain Citéa.

Ce qui change :

* Vous ne réglez plus rien au Conseil général.

* Vous vous acquittez dorénavant d'un abonnement mensuel de 12 € auprès de Citéa ou d'un abonnement annuel au prix de 120 €.

* Vous bénéficierez en contrepartie d'un nombre de voyages illimités sur tout le réseau Citéa quels que soient vos destinations ou vos jours d'utilisation.

Ce qui ne change pas :

Un prestataire privé effectuera les liaisons avec le réseau Citéa dans les mêmes conditions qu'actuellement et sans coût supplémentaire.

Les horaires pour l'année scolaire 2014/2015 au départ de Toulaud seront connus et communiqués ultérieurement.

► UN NOUVEL EXÉCUTIF À LA CCRC

Dans la lignée des élections municipales de mars 2014, un nouvel exécutif a également été mis en place à la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC) le 25 Avril dernier.

Ce nouveau conseil, fort de 39 membres a élu :

Président : Mathieu Darnaud

1^{er} Vice-Président : Jacques Dubay - Délégation générale

2^{ème} Vice-Président : Thierry Avouac - Transport, mobilité

3^{ème} Vice-Président : Bernard Berger - Finances

4^{ème} Vice-Présidente : Gisèle Bertrand - Tourisme

5^{ème} Vice-Président : Michel Bret - Voirie, urbanisme, habitat

6^{ème} Vice-Président : Gilbert Dejourn - Administration générale, personnel, développement numérique

7^{ème} Vice-Président : Philippe Ponton - Emploi, économie

8^{ème} Vice-Président : Patrice Pommaret - Communication, animations

9^{ème} Vice-Président : Elios Bernard Giné - Culture, sites patrimoniaux

10^{ème} Vice-Président : Raymond Edmont - Assainissement

11^{ème} Vice-Président : Laurent Courbis - Viticulture, développement durable

Toute l'actualité de la CCRC vous sera présentée prochainement dans un numéro de "Rhône Crussol Infos" qui sera distribué dans vos boîtes à lettres fin juin/début juillet.

Plus d'infos également sur :

www.rhonecrussol.fr

► JUMELAGE TOULAUD/MONSANO

Répondant à l'invitation de notre ville jumelle de Monsano, une délégation française s'est rendue en Italie l'avant dernier week-end de mai.

Après une matinée passée à visiter le pittoresque village médiéval de San Leo et sa forteresse construits sur un piton rocheux non loin de San Marino, le déjeuner a été pris dans un restaurant à Rimini. Le lendemain, nous avons participé à leur traditionnelle fête du Palio où l'occasion a été donnée au maire de Toulaud de prononcer un discours en italien pour le grand bonheur de nos amis transalpins.

Ce déplacement a permis aussi de faire la connaissance des 3 futurs candidats aux élections municipales qui se sont déroulées le dimanche 25 mai. Et c'est avec grand plaisir que nous avons appris dernièrement que le nouveau maire est Roberto CAMPPELLI. Bien connu des amis du jumelage, il a œuvré pour le comité des fêtes italien et a été un des premiers à venir et revenir de manière régulière à Toulaud pour participer aux jeux organisés pour la fête du 14 juillet.

Dans le cadre de nos échanges, nous convions donc nos jumeaux à notre tour pour un week-end début septembre sur notre commune.

► VENTE D'UN TERRAIN EN Z.A. POUR L'EXTENSION DE L'ENTREPRISE COMBEDIMANCHE

Le conseil municipal s'est réuni le 21 mai dernier, pour examiner en urgence le dossier d'extension de l'entreprise Combedimanche sur la zone artisanale Les Ufernets.

Il s'agissait d'apprécier si les améliorations apportées, notamment au projet architectural du bâtiment, permettaient au conseil de revenir sur la décision de refus de vente de terrain du 10 décembre 2013.

Les conseillers ont débattu longuement, confrontés à la difficulté de trancher entre des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, qui plus est sous la pression du Conseil général et des services de l'Etat qui soutiennent le projet d'entreprise.

La municipalité a relevé l'amélioration de l'insertion paysagère du futur bâtiment, mais a regretté que certaines de ses propositions architecturales ou financières aient été rejetées par l'entreprise.

Finalement une majorité s'est dégagée pour accepter l'extension en vue de préserver voire développer l'emploi, et de favoriser l'activité économique sur la commune de Toulaud.

Rédaction, mise en page, distribution :

Mairie de Toulaud 07130 TOULAUD

Impression :

Imprimerie Despesse 26000 VALENCE